

Relevé de décisions de la CE de l'UD

Du vendredi 02 juillet 2021

ABRIL Fabien	Exc	GÉREAUD ÉRIC	Exc	ROBERT Françoise	P
ANDRIEU Delphine	P	HERVÉ Stéphane	Exc	SAIVRES Thierry	P
AUDIDIER Renaud	Exc	LABLANCHE Michaël	P	TESSERON Jean-Pierre	P
AUDUBERT-LALANDE Gwladys	P	LAGARDE Jean-Marie [CFC]	Exc	TUYERAS Julien	P
BARRET Cathy	P	LAVERGNE Véronique	P	VAN DEN BUSSCHE Jean-Charles	P
BARRI Mickaël	P	MORABITO Pierre	P	VOISIN Alfredo	Exc
BRUNET Véronique	Exc	NEYPOUX Mathieu	Exc	WALLART Jacky	Exc
CARDE Alain Michel	P	OUVRARD Benoît [CFC]	P		
DA GUIA Julien	P	PASCAUD Christian [CFC]	Exc		
DAMOUR Viviane	Exc	RAYMOND Jérôme	P		
INVITÉS :					
BOUYER Daniel [IN.DE.CO.SA.]	Exc	PEETERS Colombe [UL Horte & Tardoire]	P		
[USR Retraités]	Exc				
GASTOU Patrick [UL Sud Charente]	P				
VALADE Éric [Représentant confédéral]	Exc				

Présent(e) / Excusé(e) / Absent(e)

La présidence est assurée par Gwladys AUDUBERT-LALANDE, le secrétariat par Michaël LABLANCHE

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Avant le début des travaux à l'ordre du jour, Michaël LABLANCHE transmet à la CE les excuses des camarades du syndicat VERALLIA qui viennent d'être à nouveau frappés par le suicide d'un salarié de l'entreprise. La CE transmet ses condoléances au syndicat et aux camarades, leur apporte tout son soutien et suivra de près l'évolution de ce dossier.

1. Bilan Vie syndicale [M. LABLANCHE]

Annexe 1 (Pièce Jointe)

Michaël LABLANCHE explique que l'ensemble des bilans qui seront présentés aujourd'hui vont permettre à la CE d'avoir une base de travail pour construire le plan de syndicalisation 2021-2024 et la conférence Vie Syndicale du 3 novembre.

Il fait une présentation commentée des éléments du rapport vie syndicale qui avait été communiqué aux syndicats lors du 42^{ème} congrès. Plusieurs éléments importants permettent aux membres de la CE d'avoir une vision partagée de la situation notamment sur l'état de nos forces organisées.

2. Bilan des élections professionnelles en Charente [P. MORABITO]

Annexe 2 (Pièce Jointe)

Pierre MORABITO présente à la CE le travail effectué depuis sa prise de fonction en 2018. Il explique les différentes étapes du développement de son activité et l'ensemble des process mis en place dans le cadre des élections. Il termine également avec les propositions d'évolution sur le prochain mandat qui ont servi pour l'élaboration des orientations du document d'orientation. Les membres de la CE débattent sur de nombreux points et mettent en avant que le choix effectué lors du précédent mandat de travailler cette question en priorité trouve sa pleine justification dans les éléments communiqués dans ce bilan.

À l'issue des débats, la présidente de la réunion fait procéder au vote sur les différentes propositions :

A l'unanimité, la Commission Exécutive décide :

- **d'adresser par mail aux syndicats, Uls et structures départementales professionnelles les modèles de tracts.**
- **Proposer la formation de négociation des PAP à l'ensemble des militants CGT**
- **D'organiser une journée d'étude pour un bilan des CSE visant à faire une analyse par les syndicats des CSE, des protocoles, du fonctionnement ; travailler à l'élaboration de revendications communes pour les négociations de PAP et pour la construction des règlements intérieurs**
- **De charger la commission élections professionnelles de finaliser la construction du kit élections, de travailler les parrainages et la constitution d'équipes de propagande, et de travailler au suivi des carences.**

3. Bilan plan de syndicalisation 2017-2020 et préparation du plan de syndicalisation 2021-2024 [M. LABLANCHE]

Annexes 3 et 4 (Pièce jointe)

Michaël LABLANCHE présente le bilan du plan de syndicalisation qui était axé sur un travail à partir des élections professionnelles, aussi bien « là où la CGT est présente » partie dans laquelle plusieurs syndicats étaient concernés, et dans « là où la CGT est absente » qui a permis d'implanter la CGT dans de nombreuses entreprises souvent pour la 1^{ère} fois. Cela vient s'ajouter pour partie au travail effectué par Pierre MORABITO dans le bilan précédent.

Puis il présente les éléments communiqués par le pôle confédéral vie syndicale sur les résultats du cycle 3 des élections professionnelles. Sous réserve de validation définitive, la représentativité de la CGT Charente s'établit à **34,3%** à l'issue du cycle 2017-2020, soit -0,3% par rapport au cycle précédent, mais toujours **1^{ère} organisation syndicale départementale**, important pour les répartitions des présidences et vice-présidences au prochain conseil des prudhommes.

L'analyse chiffrée permet de déterminer que le nombre de suffrages exprimés a diminué de 8,80. Pour la CGT, la perte en nombre de voix est de 654 soit -9,4%. Cette perte aurait donc été plus importante sans tout le travail effectué pour présenter des listes CGT là où nous n'étions pas présents. L'élément important est que l'avance de la CGT sur la 2^{ème} organisation s'accroît,

passant à +13,9% contre 13% auparavant. La 2^{ème} OS devient la CFDT qui devance désormais FO en Charente. Pour autant, la CFDT perd 0,5% de représentativité passant à 20,4% contre 20,9% au cycle 2, avec une perte de 11,04% en voix. FO perd 1,3% de représentativité, passant à 20,3% contre 21,6% au cycle 2. Seule l'UNSA voit sa représentativité augmenter passant à 6,5% contre 3,7% au cycle 2.

La CGT trouve sa force dans sa très grande présence dans les entreprises en Charente, pour autant 1 entreprise sur 3 et 1 salarié sur 3 ne peut toujours pas voter pour une liste CGT. Le défi de ce prochain cycle, outre de nous renforcer là où nous sommes, est donc bien de continuer à nous implanter partout où nous le pouvons, en travaillant sur plusieurs plans, et d'organiser aussi les isolés et syndicats multipro comme décidé lors du 52^{ème} Congrès Confédéral.

À l'issue des débats, la **Commission Exécutive décide** :

- **De travailler à la construction du plan de syndicalisation 2021-2024 :**
 - **en ciblant des syndicats à potentiel de syndicalisation important sur la base des éléments communiqués par l'espace confédéral vie syndicale**
 - **en ciblant également les secteurs d'activité les plus importants de notre département en lien avec les FD concernées**
 - **En travaillant à l'organisation de nos isolés et syndicats « multipro »**

Le plan de syndicalisation 2021-2024 sera soumis à la validation de la CE lors de sa réunion de septembre.

4. Présentation du plan de travail estival [V. LAVERGNE]

Annexe 5

Suite au rapport introductif de Véronique LAVERGNE, la CE débat sur la construction du plan de travail estival. Les mots d'ordre doivent être simples et portés sur les revendications de la CGT sur la retraite, la réduction du temps de travail, le pouvoir vivre dignement (pouvoir d'achat...) la précarité et les conditions de travail. La CE demande l'implication de tous les syndicats, Uls et structures professionnelles pour permettre à la CGT de réussir la journée interprofessionnelle du 5 octobre avec des appels à la grève et à la mobilisation de tous les syndicats.

La CE débat également sur l'engagement de la CGT sur des sujets plus environnementaux et sociétaux qui sont ceux portés notamment à travers le collectif « Plus Jamais Ça » dont la CGT fait parti.

À l'issue des débats, la présidente fait procéder au vote sur les différentes propositions.

À l'unanimité, la **Commission Exécutive valide** :

- **Le plan de travail estival**
- **L'organisation de l'AG de rentrée de l'UD le 8 septembre sur la journée**

A la majorité des voix et 1 abstention, la **Commission Exécutive décide** :

- **D'interpeller les organisations participantes au collectif « Plus Jamais Ça » et représentées en Charente pour leur proposer une rencontre courant septembre afin d'envisager comment travailler ensemble sur les propositions portés par le collectif.**

5. Questions Diverses :

- **Mandatement au conseil supérieur national de la prudhomie** : L'UD a été sollicité par le secteur DLAJ pour ce mandat.

À l'unanimité, la Commission Exécutive décide de :

- **Proposer Gwladys AUDUBERT-LALANDE pour ce mandat**

- **Réunion de la commission « formateurs de l'UD »** : Thierry SAIVRES fait un retour sur cette réunion qui a acté l'organisation des différentes formations de fin 2021. Le planning mis à jour va être envoyé aux syndicats.

ANNEXE 5 :

Plan de travail de la période estivale 2021

Bien que le temps ne s'y prête pas, la période estivale est bien là, les congés qui nous permettent de pouvoir bénéficier de nos congés payés, apportent depuis quelques années leur lot habituel de mauvais coups, comme si les instigateurs voulaient nous faire payer ce qu'il leur a été arraché.

Après l'assurance chômage provisoirement mise aux oubliettes, la réforme des retraites refait surface.

Mais quand arrêteront-ils ???

Nous devons dès à présent montrer que la CGT s'opposera à ces pratiques nauséabondes.

Nous devons être à l'offensive dès cet été. Une trêve estivale par roulement accompagné d'un plan de travail d'été pour maintenir la vigilance, affirmer que nous sommes déterminés à imposer d'autres choix, et continuer d'être aux côtés des salariés pendant cette période. Le CCN a validé une journée d'action interprofessionnelle **le 05 octobre prochain**. Une intersyndicale serait en construction avec FO, FSU, Solidaires et CGC pour cette date.

L'actualité sociale, avec la volonté du Président Macron et de son gouvernement de reculer l'âge légal de la retraite à 64 ans, ne nous permet pas de rester inactif mais bien au contraire de nous lancer dès maintenant dans la préparation de cette date.. Il est de notre obligation en tant que membres de la direction de l'UD d'impulser un plan de travail ambitieux, qui tient compte aussi du nécessaire repos auquel chacun a droit dans cette période estivale, et nous fixer l'objectif d'une manifestation d'ampleur le 5 octobre à l'identique de celle du 5 décembre 2018. Nous allons devoir mettre en action toute la CGT Charente : les unions locales, les syndicats et sections syndicales vont tous être sollicités et vont devoir s'inscrire dans l'action.

Aussi, le secrétariat vous propose le plan d'action suivant :

- ✓ une campagne d'affichage autour deux ou trois dates/mois par UIs (et plus si nous le pouvons) en juillet, août et septembre. La première session entre le 5 et le 9 juillet.
- ✓ Des distributions de tracts sur les lieux culturels avec l'utilisation du camion podium :

- Blues passion à Cognac, du 7 au 11 juillet,
- Festival de Confolens **12 au 15 Août 2021**,
- Festival du Film Francophone à Angoulême **du 24 au 29 août**
- Festival des Musiques Métisses **10 au 12 Septembre**
- L'imprévu festival 10 11 12 septembre

Bien évidemment toutes les idées sont les bienvenues et doivent être mises en débat pour validation. Dès à présent et en fonction de nos échanges, nous attendons votre positionnement pour vous inscrire dans ce plan de travail.

A nous de montrer une CGT Charente combative et force de propositions ! Une CGT à l'offensive pour convaincre les salariés sur les dangers de la politique du gouvernement. Une CGT de proximité, qui va devant les salariés et les citoyens, qui est fière de ces revendications, une CGT Charente qui va de l'avant ensemble, unie, et ambitieuse.

Camarades, place au débat.